



FAITS SAILLANTS – SONDAGE LÉGER MARKETING SUR LA CONTREBANDE DE TABAC – OCT. 2008

Une vaste majorité de fumeurs s'adonnent à la contrebande de tabac (CT) : les gouvernements doivent donc s'y attaquer résolument et sérieusement.

- Parmi les 24 % de fumeurs au Québec, les trois quarts admettent acheter de la CT occasionnellement ou la plupart du temps (60 % en Ontario).
- 86 % des Canadiens ont entendu parler de CT, et 45 % connaissent une ou plusieurs personnes qui en achètent.

Les fumeurs canadiens tendent à banaliser l'aspect illégal de la CT. Cela prouve que le gouvernement, par ses agissements, laisse à penser que ce n'est pas grave d'en consommer.

- 51 % des fumeurs croient qu'acheter du tabac de contrebande (TC) n'est pas illégal, et pour 70 %, acheter du tabac sur une réserve indienne sans taxes n'est pas non plus illégal;
- 81 % des fumeurs de CT n'ont pas peur de se faire prendre par la police et 86 % de faire affaire avec des groupes criminels;
- 21 % seulement des fumeurs de TC se disent inquiets de prendre trop de risque avec leur santé en consommant un produit non inspecté.

Les taxes élevées sont vues comme la principale cause de la hausse de la CT. Les gens ne sont donc pas dupes du fait que le gouvernement est le premier responsable de la situation.

- 80 % reconnaissent que les fumeurs optent pour la CT parce qu'elle coûte moins cher;
- 44 % des Canadiens blâment les taxes élevées pour la CT, alors que seulement 24 % disent que c'est à cause que le gouvernement craint de faire appliquer la loi dans les réserves indiennes;
- 55 % désapprouve le fait de garder les taxes élevées pour faire en sorte de prévenir le tabagisme.

Justement, le gouvernement est blâmé et pointé du doigt pour la hausse de la CT. Et peu importe ce qu'il fait pour régler le problème, la population voit bien que ça ne marche pas.

- 70 % de Canadiens sont d'accord pour dire que le gouvernement manque carrément de leadership et de courage politique, n'est pas suffisamment engagé et alerté ou encore, est impuissant devant le problème (78 % au Québec);
- 52 % sont en désaccord avec la politique qui consiste à ne pas intervenir dans les réserves.

Les dépanneurs ne sont pas en cause dans la distribution de CT, selon les fumeurs de contrebande.

- À peine 1 % des fumeurs de contrebande disent se procurer du TC dans un dépanneur : Ils sont 45 % à se le procurer dans une réserve et 34 % par le biais d'un tiers.
- La majorité des fumeurs de contrebande reviendraient s'approvisionner dans les dépanneurs si le prix par paquet descendait à 4,80 \$.

Méthodologie

Le sondage Léger Marketing a été commandé par l'Association canadienne des dépanneurs en alimentation (ACDA) et réalisé à partir d'un questionnaire auto administré par le Web auprès de 1582 répondants adultes du Québec et de l'Ontario du 23 au 30 septembre 2008. Sa marge d'erreur est de 2,5 %, 19 fois sur 20. Les résultats du sondage sont disponibles sur le site www.enrayezlacontrebande.ca et www.acda-aqda.ca.